

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2023-E-007**

**Séance du 24 janvier 2023**

**Avis relatif à l'amélioration du projet de piste forestière dans la Réserve Naturelle  
Nationale de la Haute Chaîne du Jura**

Lors de la séance du 24 janvier 2023, le CSRPN a examiné la demande relative à l'amélioration du projet de piste forestière dans la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Haute Chaîne du Jura.

Le CSRPN rend **un avis favorable** assorti des recommandations suivantes :

- 1) En dehors des périodes d'exploitation forestière, des obstacles discrets (blocs) devront être installés à l'entrée de la piste pour interdire l'accès aux engins motorisés, en excluant tout balisage pour les piétons.
- 2) Pour valoriser la naturalité remarquable d'une grande partie de ses peuplements forestiers, peu exploitables et de fait en libre évolution, le CSRPN encourage le SIVOM à inscrire une part significative de ses forêts au réseau FRENE (Forêts régionales en évolution naturelle) lors de la prochaine révision d'aménagement.

Le président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

